DEMANDE DE SUBVENTION

POUR UN PROJET DESTINÉ AUX AÎNÉS

Juin 2019

POLITIQUE

Présentation

Lors de la dernière rencontre du conseil d'administration de la Table régionale de concertation des aînés du Nord-du-Québec, il a été décidé d'allouer une aide financière aux groupes ou organismes présentant une activité destinée aux aînés de leur localité au cours de l'année 2019-2020. Les projets soumis seront analysés par les membres de la Table en octobre 2019.

Objectif

Reconnaître l'apport des aînés dans leur milieu.

Critères d'admissibilité

- Le projet doit être soumis par un organisme ou un groupe à but non lucratif du Nord-du-Québec : Chibougamau, Chapais Lebel-sur-Quévillon, Matagami, Valcanton (regroupant Val Paradis et Beaucanton), Villebois et Radisson ;
- Le projet doit être une activité ayant lieu sur le Territoire du Nord du Québec;
- L'activité doit souligner de façon évidente la participation (ancienne ou actuelle) des aînés dans leur milieu. Le projet peut également être de nature intergénérationnelle (les aînés transmettent leur savoir) ;
- Un seul projet par groupe ou organisme sera accepté;
- L'aide financière ne pourra servir qu'au financement du projet;
- Aucune subvention ne sera versée pour l'achat d'équipement ou le fonctionnement régulier de l'organisme promoteur;

- Le projet doit être complété au plus tard le **30 septembre 2020** et seuls les projets reçus avant le **1er octobre 2019** seront retenus pour analyse.

ENVELOPPE BUDGÉTAIRE

Un montant maximal de **2,000.00** $ sera alloué au projet. Après acceptation de celui-ci, un versement de **75%** (1,500.00 $) sera remis au groupe ou à l'organisme pour démarrer celui-ci.

Le 2e versement sera acheminé sur présentation du rapport final. À noter que seulement **2 projets par localité** seront acceptés par la Table régionale et qu'ils doivent provenir de groupe ou d'organisme différent.

Si le projet dépasse le montant alloué par la Table, l'organisme ou le groupe promoteur assumera l'excédent des dépenses.

Réalisation du projet

Le projet doit être accepté par le conseil d'administration de la Table régionale de concertation des aînés du Nord-du-Québec **avant sa réalisation**.

Toutes les demandes devront être acheminées à l'adresse suivante avant le **1er octobre 2019.**

Table régionale de concertation des aînés du Nord-du-Québec

A l'attention de

Madame Lucette C. Larochelle

Casier Postal 67

Chapais (Québec) GOW 1H0

Téléphone : 418- 745- 3216

Télécopieur : 418- 745- 2154

Courriel: lucettelarochelle@gmail.com